



COMITÉ DE L'EAU ET
DE LA BIODIVERSITÉ
G U Y A N E

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUYANE

Séance du 13 novembre 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-09

Approbation du compte-rendu de la séance plénière du 28 mai 2024

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

Article 1

APPROUVE le compte-rendu de la séance plénière du 28 mai 2024.

Fait et délibéré à Matoury le 13 novembre 2024,

Le Président du Comité de
l'Eau et de la Biodiversité

Patrick. VEANTIF